



**DASSAULT
AVIATION**

**S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS**

5 Janvier 2021

Bonne Année 2021 !!

La CFDT vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année pour vous et vos familles.

On peut surtout espérer que cette nouvelle année sera meilleure que la précédente. Ce ne sera pas difficile.

2020 aura été une année catastrophique sur le plan sanitaire.

Mais pas que... Sur le plan salarial aussi.

Et pour cause l'année 2020 restera dans les mémoires comme l'année où :

DRH, CGC et UNSA, ont décidé d'augmenter la masse salariale de seulement +0,34%.

Alors qu'en 2019, la CFDT avait obtenu une augmentation 10 fois supérieure avec 3,4 %.

Un accord annuel pour 2020/2021 qui ne prend pas en compte l'inflation de 1,5% constatée en 2019 (INSEE) et qui valide 0% d'Augmentation générale.

Cela va se traduire immanquablement par une perte de pouvoir d'achat de 1,5% pour celles et ceux qui n'ont pas eu d'augmentation individuelle en 2020.

Et ils seront nombreux !

Cerise sur le gâteau, un accord qui, à la demande de la CGC et de l'UNSA, entérine une inégalité de traitement de **0,6% au détriment des non-cadres.**

De plus, en se dépêchant de signer cet accord à 0,34% pour 2020, les organisations syndicales signataires se sont mises en situation de ne pas attendre la signature d'un contrat Rafale qui aurait alors placé les syndicats en bien meilleure situation pour négocier.

S'agit-il d'une faute stratégique ou d'une volonté délibérée mais alors quelle en serait la raison ?

Pourtant, il leur suffisait d'attendre !

La NAO 2021 aurait dû se dérouler ce 1^{er} trimestre pour se conclure en mars. L'UNSA et la CGC en ont décidé autrement.

Si la CFDT n'a pas signé l'accord NAO 2020-2021, elle en a signé d'autres sur :

- L'activité partielle Covid-19 et ses 3 avenants,
- L'Activité Réduite pour le Maintien en Emploi (ARME),
- La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP),
- L'organisation des congés 2021/2022,
- L'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- L'égalité professionnelle et salariale des femmes et des hommes.

La CFDT 1^{ère} organisation syndicale en France a aussi négocié et signé des **Accords Nationaux Interprofessionnels (ANI)** comme ceux sur le télétravail ou la santé au travail.

Sur le télétravail : Il est présent chez Dassault Aviation grâce à l'accord sur la Qualité de Vie au Travail signé par la CFDT en 2019. Et nous essaieront en 2021 de l'améliorer encore.

Durant cette année 2021, la CFDT continuera d'œuvrer en vous représentant et en restant force de proposition. Nous continuerons bien sûr de vous tenir informés à chaque réunion que ce soit au niveau des établissements ou au niveau société.

Vous pourrez trouver les infos de la CFDT sur son site <https://www.cfdt-dassault.net/> et sur Deltanet (Ma page) rubrique CFDT.

LA CFDT :

1^{er} Syndicat de
FRANCE

1^{er} Syndicat des
cadres du privé

Toutes nos informations ici :

